



## **Analyse du cycle de vie, de la théorie à la pratique**

Valérie BÉCAERT

Directrice exécutive

Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG)

Québec-Canada

[lien vers le  
diaporama](#)

### **Résumé**

Dans une perspective globale de mise en œuvre du développement durable, l'utilisation des outils issus de la pensée cycle de vie est l'un des principaux moyens permettant aux organisations de concevoir et commercialiser des produits et services de façon responsable en ligne avec les impératifs environnementaux et sociaux. La pensée cycle de vie consiste à étudier et à optimiser la production, l'utilisation et la disposition d'un bien ou d'un service en interprétant les données d'impacts environnementaux issues d'une ACV, les données économiques considérant les coûts externes au centre de production et les valeurs sociales de l'ensemble des parties concernées.

L'ACV est une méthode d'évaluation des impacts sur l'environnement et sur les ressources naturelles, d'un produit, d'un service ou d'une activité en considérant l'extraction des matières premières, la production, le transport, l'utilisation ainsi que le recyclage et la disposition des déchets. L'utilisation de l'ACV permet une étude dynamique des problèmes environnementaux, montre une vision d'ensemble d'une filière industrielle et permet d'anticiper les déplacements de pollution. Elle permet des prises de décision micro-économique et macro-économique (ex : pour définir des politiques publiques). Elle permet aussi de séparer ce qui est du ressort de la quantification objective et ce qui relève de la politique, des priorités et des choix de société, et de justifier le choix entre plusieurs filières technologiques environnementales. De plus, l'ACV permet d'évaluer les possibilités d'apporter des améliorations environnementales (modification du design du produit, choix des matériaux, du procédé de fabrication, des usages par les consommateurs, etc.) et facilite l'écoétiquetage.